



ÉCOLE SAINT AIGNAN

Dossier de rentrée 2023/2024: mode d'emploi

Le dossier de rentrée comporte 9 documents en version PDF.

Seuls les documents n°4 et n°5 doivent être retournés à l'accueil ou par courrier en format papier au plus tard le :

Lundi 26 juin 2023

Attention : si vous avez plusieurs enfants dans l'école, le « questionnaire confidentiel de l'enfant » et les « autorisations » sont à remplir pour **chaque enfant**. A partir du CP, la commande des livres se fait **directement auprès de l'ARBS à partir du 19 juin 2023**, la livraison se fait à l'école.

Composition du Dossier de Rentrée

- 1- **Dossier de rentrée 2023/2024 : mode d'emploi**
- 2- **Les informations pour l'année 2023-2024**
 - La rentrée
 - La vie de l'école : en maternelle, en primaire
 - La préparation aux sacrements
 - Les entrées et les sorties
 - La circulation et la sécurité
 - La Politique de l'école en matière de données personnelles.
- 3- **L'APEL et l'OGEC**
 - Le comité de gestion : L'OGEC
 - Le comité de parents : L'APEL
 - Les parents relais
- 4- **Les questionnaires à retourner pour le lundi 26 juin 2023 (en recto)**
 - La composition de la famille
 - Le questionnaire confidentiel de l'enfant (1 par enfant)
 - Les autorisations (1 par enfant)
 - Le bulletin d'engagement (1 par famille)
 - S'engager dans la vie pastorale et/ou dans l'APEL/OGEC de l'école
- 5- **Contrat de Scolarisation à retourner pour le lundi 26 juin 2023 (recto-verso)**
- 6- **La liste des fournitures 2023-2024**
- 7- **La vente des tabliers primaire**
- 8- **L'ARBS : manuels scolaires à partir du CP**
- 9- **L'ARBS : Consigne à suivre pour l'inscription**

Les listes de classes vous seront communiquées fin août. Vous serez prévenus par mail.